

Des actions concrètes pour l'avenir des Vallons

APRÈS L'ÉLABORATION, EN 2009, D'UN PROJET DE TERRITOIRE* POUR LES VALLONS DE LA TOUR, LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ENGAGENT UN PLAN D'ACTIONS CONCRÈTES. D'ICI À 2014, L'AMBITION EST DE RÉPONDRE AUX GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE ET MAÎTRISER SON ÉVOLUTION.

QU'EST-CE QUE LE PROJET DE TERRITOIRE ?

Le Projet de Territoire sert de cadre de référence, pour plusieurs années, c'est-à-dire de plan d'actions de la Communauté de communes. Il définit les politiques et les actions prioritaires à mener pour répondre aux grands enjeux du territoire. Il guide la mise en œuvre des actions pour développer et aménager durablement les Vallons de la Tour.

En octobre 2009, les élus communautaires ont doté les Vallons de la Tour d'un Projet de Territoire destiné à servir de fil conducteur à l'intervention intercommunale. Le Projet de Territoire est un document formel qui permet à chacun de connaître les grandes lignes de l'action future de la Communauté de communes. L'heure est aujourd'hui à la mise en œuvre de ce projet : développement et aménagement du territoire sont au programme. Prévu sur la période 2011-2014, ce plan d'actions traduit une volonté politique partagée. Notre territoire est confronté à un certain nombre de grands enjeux présentés ci-après. Les objectifs sont nombreux. Parmi eux : conforter l'équilibre du

territoire en soutenant l'économie et l'emploi, en assurant la cohésion sociale, en améliorant les conditions de vie des habitants tout en respectant et en préservant l'environnement. Dans une logique de développement durable, le plan d'actions 2011-2014 est un outil ambitieux pour nous projeter dans l'avenir. Afin d'éviter que les Vallons de la Tour deviennent un territoire dortoir, nous devons jouer sur nos atouts, pour que la population puisse habiter, travailler, s'instruire, consommer, se divertir...



L'ambition collective du plan 2011-2014 est de mettre en œuvre de nombreuses actions pour un projet global et cohérent. Elles sont organisées autour des grands enjeux définis pour les Vallons de la Tour.

Enjeu 1 - Maîtriser la croissance de la population et travailler l'aménagement au niveau intercommunal

Le territoire évolue. De nouveaux habitants arrivent, avec de nouveaux besoins en matière de logement, de transport et de services. Ce développement crée une véritable richesse sur notre territoire. Pour pouvoir améliorer l'organisation de l'espace, des infrastructures et des équipements communautaires, l'aménagement du territoire doit se penser à l'échelle intercommunale.

Les actions répondant à l'enjeu 1

- Définir des règles d'aménagement communes à l'échelle de la Communauté de communes qui pourraient être traduites dans les documents d'urbanisme des communes, et qui le seront dans une charte d'aménagement actuellement en cours d'élaboration.
- Identifier des secteurs stratégiques pour le développement économique et démographique de la Communauté de communes et engager sur ces secteurs des opérations de réhabilitation / requalification permettant de mieux répondre aux besoins des habitants, comme le réaménagement de la RD1 sur le secteur de Saint-Jean de Soudain ou celui du secteur entre Saint-Clair de la Tour et La Tour du Pin.
- Devenir un territoire exemplaire en matière de développement durable (éco-aménagement et éco-construction) en participant au Grand Projet Rhône-Alpes (GPRA) Nord-Isère (2011 à 2014).

MÉMO - UN TERRITOIRE À ENJEUX

Que ce soit en termes économiques, de déplacements, de préservation des ressources naturelles... le territoire connaît d'importants enjeux, liés notamment aux fortes évolutions de ces dernières années qui se poursuivent avec:

- > la plus forte dynamique démographique de l'Isère ces dernières années,
 - > une rupture durable entre la dynamique économique du territoire et les ressources que peut en retirer la Communauté de communes suite à la réforme de la Taxe Professionnelle,
 - > une hausse des déplacements et de la demande des services aux habitants qui implique d'augmenter le nombre de places autour de la gare, ou proposer des activités pour les jeunes...

Enjeu 2 - Développer l'économie et l'emploi

La volonté est de créer l'environnement le plus favorable à l'installation et au maintien des entreprises sur le territoire. Cela consiste à soutenir les industries, le développement du commerce, de l'artisanat et des services, pour que les Vallons de la Tour, et plus largement le Nord-Isère, soient un territoire innovant, créateur de richesses et d'emplois, tout en affirmant le rôle central de La Tour du Pin.

Les actions répondant à l'enjeu 2

- Soutenir la création d'entreprises en proposant des locaux adaptés (requalification de la Pépinière Force 7) et développer les zones d'activités (extension de la zone Industrielle des Vallons, aménagement de la zone du Serpentin à St-Clair de la Tour).
- Répondre aux besoins des habitants et créer des emplois adaptés à leurs qualifications.
- Développer une offre commerciale (équipement de la maison, équipement de la personne, loisirs) sur le secteur du Serpentin à Saint-Clair de la Tour.
- Soutenir le commerce et l'artisanat dans les centres-villages et centres-bourgs, par une démarche de professionnalisation et d'aides financières aux travaux de modernisation.
- Répondre aux besoins des entreprises en installant des panneaux (micro-signalétique permettant aux clients de trouver les entreprises, commerces et artisans qu'ils recherchent).
- Aider les entreprises artisanales du secteur du Bâtiment Travaux Publics à se positionner sur le secteur de l'éco-construction et de l'éco-aménagement : chantiers écoles, formations, biennale éco-construction à Cessieu (septembre 2011).
- Valoriser les productions agricoles en favorisant les circuits courts (du producteur au consommateur).
- Créer une dynamique économique autour du tourisme et définir une politique touristique, avec les territoires voisins (Vals du Dauphiné).

Enjeu 3 - Mettre en œuvre une politique globale du logement

Les Vallons de la Tour souhaitent favoriser l'accès au logement à tous et pour tous. Il faudra par exemple réhabiliter les logements existants, lutter contre les gaspillages (précarité énergétique des bâtiments) et l'insalubrité, améliorer l'accessibilité (personnes porteuses d'un handicap, jeunes, personnes âgées), favoriser les nouvelles opérations immobilières en accompagnant les communes. L'articulation entre habitat et déplacements est aussi en jeu.

Les actions répondant à l'enjeu 3

- Mettre en œuvre des actions du Programme Local de l'Habitat et d'un Observatoire logement destiné à suivre l'évolution du marché (nombre de logements, occupations, demandes...) pour ensuite mieux adapter les actions en faveur du logement.
- Favoriser l'accessibilité au logement avec le lancement d'une démarche OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour améliorer la qualité des logements et diminuer le nombre de logements privés inoccupés, réfléchir à l'avenir du Foyer de Jeunes Travailleurs ou encore favoriser l'accession sociale pour permettre à des personnes en difficulté de devenir propriétaires.
- Permettre l'adéquation entre offre et demande avec notamment la réhabilitation des logements de quartiers sociaux pour l'accueil de personnes âgées ou handicapées (ascenseur, volets électriques...) et la lutte contre l'insalubrité.





Enjeu 4 - Organiser les déplacements

L'organisation des déplacements est pertinente à l'échelle du Nord-Isère (dans le cadre du Schéma de COhérence Territoriale). Mais les Vallons ont aussi un rôle important à jouer dans la politique des déplacements, en l'articulant avec l'ensemble des politiques communautaires. L'objectif est d'organiser l'aménagement d'un territoire plus économique en déplacements, de rapprocher les lieux de travail des lieux d'habitation, de sensibiliser au covoiturage ou aux modes de déplacements doux (piétons, cycles).

Les actions répondant à l'enjeu 4

- **Développer les déplacements alternatifs à la voiture** en élaborant un schéma directeur des modes doux (organiser la circulation des piétons et des cyclistes).
- **Faciliter les déplacements en transports collectifs** en aménageant le parking de la gare de La Tour du Pin.
- **Anticiper l'arrivée du demi-échangeur A43 pour éviter une urbanisation non maîtrisée, anticiper les besoins des entreprises et prévoir les besoins liés au covoiturage** (demi-échangeur A43, aménagement de la RD1, carrefour du Ronfet...).

Enjeu 5 - Protéger l'environnement

La croissance de la population dans les zones résidentielles fait subir aux milieux naturels de nombreuses pressions. Ils doivent donc être protégés pour la qualité des paysages, les équilibres écologiques et la biodiversité (préservation des animaux et végétaux). La gestion de l'eau potable est aussi très importante, tout comme les questions de gestion des eaux usées.

Les actions répondant à l'enjeu 5

- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité** par la valorisation de la zone humide des Marais, l'éducation à l'environnement, la reconstruction de la station d'épuration, le renouvellement du réseau d'assainissement, l'opération collective « Ensemble pour l'eau » pour accompagner les professionnels à maîtriser leurs rejets dans la nature.
- **S'engager pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux effets du changement climatique** par la mise en place d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) avec la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère et la Communauté de communes des Collines du Nord-Dauphiné.
- **Protéger, améliorer et optimiser le réseau d'eau potable** avec notamment la protection du captage de Passeron et l'élaboration d'un schéma directeur d'eau potable, outil de programmation et de gestion de la ressource en eau, des équipements actuels et futurs en fonction des besoins estimés.
- **Lutter contre les risques d'inondation** sur les ruisseaux du Béjuy et du Combalan et mise en place d'une installation d'assainissement semi-collectif pour le quartier du Mollard à La Chapelle de la Tour.
- **Assurer le suivi post-exploitation de l'ancien centre de broyage des déchets ménagers de La Chapelle de la Tour** (études, analyses des eaux) et de la gestion des déchets ménagers.
- **Vérifier les assainissements individuels** et, dans une logique environnementale, conseiller et accompagner les habitants dans l'entretien de leur système.



Enjeu 6 - Développer les équipements et les services de proximité pour améliorer la qualité de vie

L'enjeu majeur est d'améliorer la qualité de vie dans les Vallons, que ce soit en termes de loisirs, d'activités culturelles, de services quotidiens au plus proche des habitants.

Les actions répondant à l'enjeu 6

- **Valoriser les projets des jeunes, leur apprendre à devenir citoyens, leur permettre d'être autonomes et prévenir les incivilités** avec la mise en place d'un service jeunesse intercommunal. Il s'agit de l'élaboration d'une politique pour favoriser les pratiques artistiques, sportives et citoyennes avec une offre globale d'animation, en lien avec les associations et les communes.
- **Renforcer l'accueil en matière de petite enfance** avec l'embauche d'une 3^e animatrice du Relais d'Assistantes Maternelles pour accompagner le développement de ce mode d'accueil. C'est aussi le soutien à la crèche associative Les Mini-Pouces et sa reconnaissance comme acteur de la petite enfance, et le développement du partenariat avec la Vallée de l'Hien.
- **Promouvoir la pratique de la musique dans les écoles primaires** pour développer l'éducation aux pratiques artistiques et l'épanouissement des enfants.
- **Permettre la pratique des sports nautiques et des loisirs aquatiques** grâce au centre nautique intercommunal à La Tour du Pin.
- **Développer les pratiques culturelles, promouvoir les valeurs de l'éducation, de l'épanouissement, de l'enrichissement personnel** (Ronde d'un art du monde pour la sculpture, résidence de la Compagnie Traverses pour le théâtre).
- **Partager et diffuser le livre par le travail en réseau dans les médiathèques du territoire**, grâce au réseau des médiathèques et à leur programme d'animation, et au projet de construction d'une nouvelle médiathèque.
- **Renforcer les relations avec les habitants et prendre en compte les attentes des usagers** grâce à l'engagement récent d'une démarche partagée (réunions publiques, rencontre à la sortie des écoles...).

Et aussi...

Des ENJEUX pour améliorer l'organisation et le fonctionnement de la communauté de communes avec :

➤ **la répartition des ressources entre intercommunalité et communes au travers de l'élaboration d'une charte financière.**

➤ **la gestion du patrimoine bâti.**

➤ **l'optimisation des outils de travail et de la communication interne.**

